



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Chef du Département de l'économie et du sport

Office fédéral de l'agriculture - OFAG
Monsieur Bernard Lehmann
Directeur
Mattenhofstrasse 5
3003 Berne

Réf. : 459 771

Lausanne, le 13 mars 2014

Consultation sur des demandes de modifications de cahiers des charges / Mentions "AOC" et "AOP"

Monsieur le Directeur,

Votre courrier du 28 janvier 2014 a retenu toute mon attention et je vous en remercie.

Il a trait à trois produits pour le Canton de Vaud, à savoir le Gruyère, la Poire à Botzi et le Vacherin Mont-d'Or.

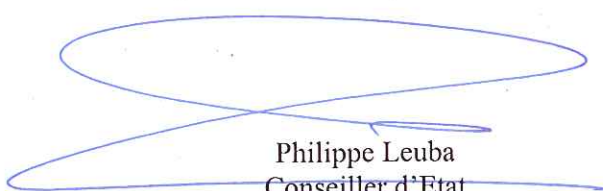
J'approuve sans réserve les demandes qui vous ont déjà été présentées par les interprofessions concernées, dont vous m'avez transmis copies.

S'agissant du cahier des charges du Gruyère, j'observe toutefois que la dernière phrase de l'art. 47 devrait être corrigée en remplaçant le terme "AOC Gruyère" par "AOP Gruyère".

Les cahiers des charges relatifs à la Poire à Botzi et au Vacherin Mont-d'Or n'appellent aucune remarque de ma part.

En vous remerciant de m'avoir consulté, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du département



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat